RAPPEL DE PRODUIT - DISPOSITIFS MÉDICAUX - PUBLIÉ LE 24/03/2025 - MIS À JOUR LE 14/01/2026

Fibres laser Ringlight – LSO Medical

Rappel n° R2507918 destinée aux pharmacies à usage intérieur d'établissements de santé

L'ANSM a été informée de la mise en œuvre d'une action de rappel de lots effectuée par le fabricant LSO Medical.

Les utilisateurs concernés ont reçu :

- Un premier courrier, référencé par ce fabricant sous le n° RC-25-03-04 / MV-25-03-01/ FSN202501, diffusé sur le site Internet de l'ANSM le 24/03/2025 et enregistré à l'ANSM sous le n° R2507918 ;
- Un deuxième courrier, référencé par ce fabricant sous le n° RC-25-03-04 / MV-25-03-01/ FSN202501bis et diffusé sur le site Internet de l'ANSM le 15/04/2025, correspondant à un 1er addendum qui étendait le champ du rappel à de nouveaux lots des fibres lasers concernées ;
- Un troisième courrier, référencé par ce fabricant sous le n° RC-25-03-04 / MV-25-03-01/ FSN202501ter et diffusé sur le site Internet de l'ANSM le 23/07/2025, correspondant à un 2ème addendum qui étendait le champ du rappel à une nouvelle référence et de nouveaux lots des fibres lasers concernées.

Le fabricant LSO Medical déclare un 3ème addendum qui étend le champ du rappel à de nouveaux lots des fibres lasers concernées. Les utilisateurs concernés ont donc reçu le quatrième courrier ci-joint, référencé par ce fabricant sous le n° RC-25-03-04 / MV-25-03-01/ FSN202501**quater**.

Cette action de sécurité (1er courrier et les trois addenda) reste enregistrée à l'ANSM sous le n° R2507918.

Pour toute question, merci de vous adresser directement à l'émetteur de l'action de sécurité.

Téléchargez le courrier de la société LSO Medical de janvier 2026

Information du 23/07/2025

L'ANSM a été informée de la mise en œuvre d'une action de rappel de lots effectuée par le fabricant LSO Medical.

Les utilisateurs concernés ont reçu :

- Un premier courrier, référencé par ce fabricant sous le n° RC-25-03-04 / MV-25-03-01/ FSN202501, diffusé sur le site Internet de l'ANSM le 24/03/2025 et enregistré à l'ANSM sous le n° R2507918 ;
- Un deuxième courrier, référencé par ce fabricant sous le n° RC-25-03-04 / MV-25-03-01/ FSN202501bis et diffusé sur le site Internet de l'ANSM le 15/04/2025, correspondant à un addendum qui étendait le champ du rappel à de nouveaux lots des fibres lasers concernées.

Le fabricant LSO Medical déclare un nouvel addendum qui étend le champ du rappel à une nouvelle référence et de nouveaux lots des fibres lasers concernées. Les utilisateurs concernés ont donc reçu le troisième courrier ci-joint, référencé par ce fabricant sous le n° RC-25-03-04 / MV-25-03-01/ FSN202501**ter**.

Cette action de sécurité (1er courrier et les deux addenda) reste enregistrée à l'ANSM sous le n° R2507918.

Pour toute question, merci de vous adresser directement à l'émetteur de l'action de sécurité.

Téléchargez le courrier de la société LSO Medical de juillet 2025

Information du 15/04/2025

L'ANSM a été informée de la mise en œuvre d’une action de rappel de lots effectuée par le fabricant LSO Medical.

Les utilisateurs concernés ont reçu un premier courrier, référencé par ce fabricant sous le n° RC-25-03-04 / MV-25-03-01/ FSN202501, diffusé sur le site Internet de l’ANSM le 24/03/2025 et enregistré à l’ANSM sous le n° R2507918.

Le fabricant LSO Medical déclare un addendum de cette action de rappel, lequel étend le champ du rappel à de nouveaux lots des fibres lasers concernées.

Les utilisateurs concernés ont donc reçu le deuxième courrier ci-joint, référencé par ce fabricant sous le n° RC-25-03-04 / MV-25-03-01/ FSN202501bis.

Cette action de sécurité reste enregistrée à l’ANSM sous le**n° R2507918**.
Pour toute question, merci de vous adresser directement à l’émetteur de l’action de sécurité.

Consultez le courrier de la société LSO Medical en date du 11/04/2025

Information du 24/03/2025

L'ANSM a été informée de la mise en œuvre d’une action de rappel de lots effectuée par le fabricant LSO Medical. Cette action de sécurité est enregistrée à l’ANSM sous le n° R2507918.

Les utilisateurs concernés ont reçu le courrier ci-joint.

Téléchargez le courrier de la société LSO Medical de mars 2025